

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC - N°0510 du Jeudi 14w Avril 2022 Prix: 250Fcfa



Site web: www.leconomistedutogo.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

États-Unis

L'inflation plombe la popularité de Joe Biden

La popularité de Joe Biden a chuté ces derniers mois à cause de l'inflation même si le taux de chômage a progressivement baissé.... • (Page 08)

Chine

Un fabricant d'iPhone suspend sa production

L'entreprise taïwanaise Pegatron a été rattrapée à Shanghai par... • (Page 08)

Accompagnement des entrepreneurs

• (Pages 03)

COFINA TOGO, c'est 3 milliards FCFA en un an



• Marcel DIGBE, Directeur général de COFINA TOGO

Industrialisation au Togo

Bientôt un centre de formation technique et professionnel à PIA

Le ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, ... • (Page 02)

Conseil des ministres Vers la modernisation du système conservation foncière

Le Chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé a présidé, ce 10 avril 2022 à Mandouri dans la préfecture de Kpendjal, le Conseil des ... • (Page 05)

Transformation agricole L'AGRA signe un protocole d'accord avec l'USDA

L'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) a signé à Nairobi le 30 mars 2022, un protocole d'accord ... • (Page 06)

Audience à la primature

• (Page 04)

Le Togo et la BIDC renforcent leur coopération

Incendie du marché de hanoukopé Le gouvernement apporte son soutien aux victimes

Une délégation ministérielle s'est rendue ce mardi 12 avril 2022 au marché de ... • (Page 11)



FONI 2022

FORUM INTERNATIONAL DE L'INTERMÉDIATION
DU NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION

INTERNATIONAL FORUM FOR INTERMEDIATION
DIGITAL AND INNOVATION

Du 5 au 6 Mai 2022
à l'Hôtel 2 Février à Lomé au Togo

foni.afrikcreances.com



Industrialisation au Togo

Bientôt un centre de formation technique et professionnel à PIA

Le ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, le Prof. Dodzi Komla KOKOROKO a signé, le mardi 12 avril 2022 à Lomé, au nom du gouvernement togolais, une convention pour la construction d'un centre de formation technique et professionnel, ce 12 avril 2022, avec la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA).



• Bernard AFAWOUBO

Un centre de formation technique et professionnel sera construit et aménagé au sein de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA). Ceci va permettre à la plateforme de disposer des ressources humaines de qualité et compétentes. Pour ce faire, une convention pour la construction de ce centre de forma-

tion technique et professionnel a été signée le mardi 12 avril 2022, à Lomé entre le Ministre Dodzi Komla KOKOROKO et le Directeur Général de PIA, Jesse Ian DAMSY. Cette convention définit les conditions dans lesquelles la PIA met à la disposition de l'Etat Togolais, une parcelle d'une superficie de neuf mille huit cent (9800) m² pour y concevoir, installer, exploiter, construire

et aménager un centre d'excellence de formation technique et professionnelle. A en croire le Prof Dodzi Komla Kokoroko, ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, cette cérémonie démontre la détermination du gouvernement togolais à professionnaliser les filières de formation. Il a par ailleurs remercié le Chef de l'Etat Faure Essozima Gnassingbé à être au cœur de ce partenariat entre le Togo et la PIA. « La conjoncture économique est assez difficile aujourd'hui en convoquant les crises sanitaire et sécuritaire, mais le Togo reste la République des possibles et nous entendons bel et bien écrire de grandes pages avec ce partenariat », a déclaré le Ministre Kokoroko Komlan Dodzi. L'objectif visé par cette convention premièrement est l'atteinte de l'objectif d'industrialisation du Togo, tributaire de la disponibilité des ressources humaines de qualité et compétentes, et secondo la dotation des unités industrielles installées sur la PIA, des ressources humaines répondant à leurs besoins.



AUX DECIDEURS...

Le Togo au cœur des grands rendez-vous de l'économie moderne

Lorsque, suite à son investiture pour un nouveau mandat le 03 mai 2020, le Président Faure Gnassingbé, fort de sa connaissance des hommes et de son expérience des choses de la gouvernance décidait de nommer Victoire Tomégah Dogbé à la primature, on se doutait bien qu'il y avait un changement de cap en vue.

Ces prémices de changement se sont confirmées le 1er octobre 2020 par l'entrée au gouvernement de jeunes cadres dynamiques et déjà chevronnés dans l'appropriation des techniques récentes de construction d'une économie moderne.

Car le défi que doit relever l'équipe du nouveau premier Ministre est bien celui-là : transformer l'économie du Togo et l'installer sur les rails de la modernité afin d'impacter au maximum les conditions de vie et de travail des jeunes. Cela suppose la création d'opportunités à l'exercice des nouveaux métiers et l'accroissement de l'employabilité des jeunes défavorisés.

Dix-huit mois plus tard, on peut observer que, avec l'accélération de la digitalisation par effets induits de la pandémie du coronavirus, les fruits tiennent la promesse des fleurs.

Du moins l'impulsion est donnée et le cap est pris.

Le Togo est devenu le carrefour ad hoc des échanges majeurs et des plans d'actions prioritaires pour le coaching, la digitalisation, la sécurisation et l'implémentation des fondamentaux des économies les plus performantes.

Pour être moderne, une économie doit utiliser des outils modernes. Au premier plan de ceux-ci, l'intermédiation, volet méconnu et mal usité du monde de la finance moderne se révèle de plus en plus. Plus que jamais indispensable, elle se modernise afin de s'adapter à l'avènement et à l'émergence de la Fintech.

L'intermédiation financière se reconfigure donc. Et le Forum international de L'intermédiation du numérique et de l'innovation (FONI) a été créé à l'effet de redéfinir les procédés à la faveur des avancées technologiques actuelles. Le FONI, forum à fréquence annuelle, est conçu pour être une plateforme de dialogue et de concertation avec les différentes autorités de régulation des secteurs bancaires, financiers, des assurances et plus particulièrement des télécommunications ainsi que tous les acteurs desdits secteurs (administrations, banques, sociétés de gestion et d'intermédiation, établissements financiers et de paiement, institutions de microfinance, fournisseurs de solutions et de technologie, prestataires de services, Fintech, organismes, secteur privé, structures connexes). Autant dire tout le monde.

La bonne nouvelle c'est que le FONI 2022 se tient à Lomé les 28 et 29 avril prochains.

Au menu des travaux, des échanges sur le dispositif conventionnel, légal et réglementaire de la protection des consommateurs des produits et services financiers. Tout un programme dont Madame le premier Ministre et le gouvernement ont su capter la pertinence.

Alors vivement le FONI 2022 !

Anicet Carlos OKE

Baromètres Togo

Référentiel		Sources
Valeur		
Superficie : 56 600 km ²		Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)		Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an		Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)		Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)		Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)		Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)		BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)		CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)		Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C		COFACE
Taux de scolarisation : 83%		INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés		Sources
Valeur		
Taux de croissance : 5,1 (2019)		CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US		populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)		CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)		BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)		FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)		PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)		MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)		Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)		Populationdata

COFINA TOGO, un an d'exercice, déjà plus de 3 milliards FCFA dans l'accompagnement des entrepreneurs togolais

Avril 2021 – avril 2022. Un an que la Compagnie Financière Africaine (COFINA) s'est implantée au Togo. Durant cette première année d'exercice, c'est plus de 3 milliards FCFA de crédits qui ont été octroyés aux PME / PMI togolaises.



● Marcel DIGBE, Directeur général de COFINA TOGO

A mi-chemin entre la microfinance et la banque traditionnelle, la mésofinance est en pleine expansion sur le marché ouest-africain. Un an déjà que la Compagnie Financière Africaine (COFINA) s'est implantée au Togo. Le Directeur général de COFINA TOGO, Marcel DIGBE, apprécie à sa juste valeur le chemin parcouru et se projette sur les prochains défis à relever pour la satisfaction tant des entrepreneurs, des PME / PMI que des particuliers avec des produits qui s'adaptent continuellement à leurs besoins : « En un an, c'est plus de 2 000 clients qui ont bénéficié de nos prestations avec plus de 3 milliards FCFA de crédits octroyés dans l'accompagnement des PME et entrepreneurs togolais. D'importantes ressources ont été injectées dans l'économie togolaise afin d'accompagner les entrepreneurs. », a indiqué Marcel DIGBE à L'économiste du Togo.

L'approche même de COFINA TOGO est basée sur la compréhension des besoins des entrepreneurs/PME afin d'apporter une offre de financement adaptée à ces derniers. Afin d'atteindre cet objectif COFINA TOGO a dû relever certains défis notamment le manque de connaissances sur la méso finance, la crise sanitaire liée au Coronavirus qui a occasionné un ralentissement des activités de plusieurs entreprises.



COFINA TOGO, promeut la mésofinance qui est la voie de financement autre que la banque classique et la microfinance ; Cette alternative d'accès au crédit est de plus en plus appréciée par les PME/PMI qui y trouvent une solution efficace aux difficultés d'obtention de financement. Pour les prochains 365 jours, COFINA TOGO continuera à rester à l'écoute des entrepreneurs, à travers des actions de proximités, pour toujours proposer des offres adaptées ; En complément à ces actions, le Directeur général de COFINA TOGO annonçait : « Nous allons étendre notre réseau d'agences pour servir au mieux les entrepreneurs et signer d'autres partenariats dans l'intérêt des entrepreneurs et PME/PMI togolaises ».

La mission de l'institution a toujours été de créer de la valeur ajoutée pour ses partenaires et participer durablement au développement du continent africain. COFINA TOGO renouvelle son engagement à rester aux cotés des entrepreneurs dans le développement de leur activité. Marcel DIGBE a conclu l'entretien en ces mots : « Nous remercions nos clients et partenaires pour leur confiance. Nos portes sont grandes ouvertes pour les recevoir, les écouter exprimer ouvertement leurs besoins afin de leur apporter notre expertise et des solutions efficaces. »

« Nous ne venons pas avec une offre de produits financiers prêts à l'emploi ; Nous allons plutôt à la rencontre de l'entrepreneur pour mieux comprendre son business et son besoin. Ainsi nous lui faisons une offre adéquate », Marcel DIGBE, Directeur Général COFINA TOGO.

Joël YANCLO



Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
	Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
	Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
	Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
	Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
	Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
	Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
	Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
	Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
	Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
	Risque pays (Coface) : C	COFACE
	Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Valeur	Sources
	Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
	Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
	Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
	Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
	Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
	Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
	Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
	Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
	IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Audience à la primature

Le Togo et la BIDC renforcent leur coopération

Mme le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé, a conféré ce mardi 12 avril 2022 à la Primature, avec le président de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), George Agyekum Donkor. Les échanges ont porté sur la coopération entre la Banque et le Togo, pays hôte.

Ce type de rencontre est nécessaire pour renforcer les relations entre le Togo, pays hôte et la BIDC. Et pour féliciter également le gouvernement togolais pour les réalisations remarquables mises en place sous le leadership de son Président. Et les mesures prises en faveur des populations pour atténuer l'impact de la Covid-19. Il y a aussi, le PIB réel positif du Togo qui est l'une des réalisations les plus remarquables qu'on a pu constater dans



la sous-région en termes de PIB réel positif. Il faut reconnaître le leadership du Pré-

sident togolais. », a déclaré George Agyekum Donkor, Président de la BIDC. Selon son président, les initiatives de la BIDC s'alignent parfaitement avec les objectifs du gouvernement togolais contenus dans la feuille de route 2020-2025 en termes de financements. La BIDC compte poursuivre son soutien au Togo dans ses initiatives comme les énergies renouvelables, la digitalisation et l'énergie.

Avec primature.gouv.tg



Artisanat

120 000 visiteurs, 15 pays participants au Miato 2022

La seconde édition du marché international de l'artisanat du Togo (Miato) s'est achevée le 03 avril dernier. Pendant dix jours, cette manifestation biennale a réuni artisans, décideurs, conférenciers et visiteurs, autour de la promotion et de la valorisation de ce secteur.

• Nicole ESSO

En tout, plus de 120 000 participants ont été enregistrés, selon les statistiques communiquées par l'organisation. Ce chiffre, en baisse sensible par rapport à la précédente édition (150 000 personnes recensées), s'explique notamment par le contexte sanitaire et la reprise progressive des activités depuis l'allègement des restrictions, aussi bien au Togo qu'en dehors. Comme annoncé, le nombre d'exposants a été multiplié par deux. 316 stands ont été



ainsi déployés et 330 exposants issus de divers horizons ont répondu à l'appel. 15 pays étrangers, parmi lesquels deux d'Europe (France et Allemagne) ont également été activement représentés. « Cette seconde édition a tenu toutes ses promesses », s'était félicité le ministre chargé du

secteur, lors de la clôture des activités. Le MIATO 2022 visait à promouvoir le génie créateur des artisans togolais à travers l'exposition des produits, la présentation des services artisanaux et la création d'un cadre d'échanges de savoir-faire. Il est organisé par le Ministère délégué chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat (META) en collaboration avec l'Union des Chambres Régionales de Métiers (UCRM). Il est consacré uniquement à la promotion des produits et services artisanaux.

Assemblée nationale

Adoption d'une loi relative à la police des étrangers

Les députés présents à la sixième séance plénière de la première session ordinaire de l'année, ont voté ce 12 avril 2022, à l'unanimité la loi relative à la police des étrangers. La séance s'est tenue sous la présidence de Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale et du ministre des Droits de l'Homme, de la formation à la citoyenneté, des relations avec les institutions de la République Christian Trimua.



• Eyram AKAKPO

Trente-cinq ans après la mise en application de la loi n° 87-12 du 18 novembre 1987 relative à la police des étrangers, elle nécessite une actualisation pour être en phase avec les nouvelles pratiques en vigueur dans le cadre des procédures d'obtention de visa au Togo. Selon le parlement, « sa mise à jour se justifie aussi par le souci d'harmoniser l'ensemble de ses procédures et de prendre en compte les nouveaux paramètres notamment la nécessité de digitalisation du processus de demande et d'établissement du visa et de la carte de séjour contribuant ainsi à la modernisation du pays et au renforcement de ses structures conformément à l'axe 3 de la

feuille de route gouvernementale ». En effet, la révision des conditions générales d'entrée, de séjour, d'établissement et de sortie des étrangers est de nature à consolider l'attractivité du Togo pour les touristes et les opérateurs économiques et à renflouer les caisses du trésor public. Par ailleurs, elle répond aux préoccupations liées à la sauvegarde de la paix et de la sécurité nationales mises à rude épreuve par les fléaux sociaux dont le terrorisme et l'extrémisme violent, le banditisme et les trafics illicites transfrontaliers entre autres. « Je voudrais, au nom du gouvernement, vous assurer de la bonne utilisation que nous ferons de cette loi qui vient d'être adoptée ce jour et qui vient renforcer la répu-

tation de terre d'hospitalité et d'accueil de notre pays. Les étrangers continueront à s'y sentir bien comme chez eux en sécurité dans une ville harmonieuse et paisible avec l'ensemble des populations togolaises », a indiqué le ministre des Droits de l'Homme, de la formation à la citoyenneté, des relations avec les institutions de la République, Christian Trimua. Ce projet de loi « se veut l'instrument juridique plus adapté à la politique de pilotage des flux migratoires dans notre pays. A l'heure de la mondialisation des échanges et de la circulation des personnes, le Togo, sous le leadership du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, privilégie la poursuite de la tradition d'accueil du peuple togolais tout en réglementant l'accès des étrangers au marché national de l'emploi et à la richesse nationale », a laissé entendre la présidente de la représentation nationale, Yawa Djigbodi Tsègan. L'adoption de cette loi composée de 32 articles regroupés en sept chapitres, consolide l'intégrité des documents de voyage et du territoire national.



Baromètres Togo

Indicateur	2016	2017	2018
Investissement Direct Etranger			
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

Conseil des ministres délocalisé à Mandouri

Vers la modernisation du système national de conservation foncière

Le Chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé a présidé, ce 10 avril 2022 à Mandouri dans la préfecture de Kpendjal, le Conseil des ministres. Au cours des travaux, le Conseil a d'abord examiné et adopté un premier projet de décret portant règles applicables aux livres fonciers et registres sous forme électronique.

COMMUNIQUE RELATIF AUX ACTIVITÉS GOUVERNEMENTALES DES 08, 09 ET 10 AVRIL 2022



Le Gouvernement a tenu, sous la présidence de Son Excellence Monsieur **Faure Essozimna Gnassingbé**, Président de la République, les 08 et 09 avril 2022, un séminaire gouvernemental dans la préfecture de la Kozah et un conseil des ministres, le 10 avril à Mandouri dans la préfecture de Kpendjal.

I-Au titre du séminaire gouvernemental,

Au premier jour du séminaire, les membres du gouvernement et hauts cadres présents ont passé en revue les actions prioritaires inscrites dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025 afin d'apprécier les avancées sur des sujets comme l'assurance maladie universelle, l'électrification pour tous, la modernisation de la plateforme logistique portuaire, le plan d'urgence pour la région des savanes.

Par ailleurs, les actions identifiées lors du dernier séminaire, ont été engagées pour la consolidation et l'optimisation du pilotage de la feuille de route et ont permis une évolution significative de la gouvernance.

Il s'agit notamment de l'outil digital pour le suivi opérationnel de la feuille de route, du nouveau processus d'élaboration du Programme d'investissement public, du dispositif institutionnel de pilotage et de suivi et de l'opérationnalisation d'un fonds dédié au financement des études.

Au cours de la deuxième journée, les membres du gouvernement et divers experts ont échangé sur des problématiques qui influencent le contexte de mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020 – 2025.

Il a été question : i) de l'impact de la conjoncture internationale, en particulier économique, ii) des évolutions récentes des chaînes logistiques mondiales, iii) de la modernisation de l'État et iv) de la mise en œuvre des contrats de partenariat public privé.

Prenant la parole à la fin du séminaire, Son Excellence Monsieur le Président de la République a encouragé les ministres à maintenir le cap et a rappelé l'exigence d'accélérer la mise en œuvre des projets prioritaires en particulier avec le contexte mondial qui se dégrade. Il a instruit les ministres de rester mobilisés pour suivre les actions et présenter les résultats d'ici le prochain séminaire de juillet.

II-Au titre du conseil des ministres qui s'est tenu à Mandouri, dans la préfecture du Kpendjal,

Le conseil a examiné **trois (03) projets de décret** et écouté **trois (03) communications**.

• Au titre des projets de décret,

Le conseil a examiné et adopté un premier projet de décret portant règles applicables aux livres fonciers et registres sous forme électronique.

Ce décret répond au besoin de modernisation du système national de conservation foncière. Il concourt à l'amélioration du climat des affaires et s'inscrit dans l'axe 3 de la feuille de route gouvernementale 2025 relatif à la modernisation des structures étatiques. En effet, le livre foncier électronique est un système de gestion automatisé de données numériques destiné à l'immatriculation des immeubles et la publicité des droits réels immobiliers. Quant aux registres fonciers électroniques, ils sont des registres publics destinés à retracer l'historique des transactions et des droits réels sur une propriété immobilière.

Le conseil a ensuite examiné en première lecture le projet de décret portant modification du décret n°2018-174/PR du 10 décembre 2018 fixant les taux, les modalités de recouvrement et d'affectation des frais et redevances dus par les opérateurs exploitants de réseaux et services de communications électroniques, les fournisseurs d'équipements et terminaux et les installateurs d'équipements radioélectriques.

Le conseil a examiné et adopté le projet de décret portant modalités de mise en œuvre des procédures de passation et d'exécution des contrats de partenariat public privé.

Ce projet de décret s'inscrit dans le cadre du renforcement et de l'opérationnalisation du

cadre juridique des contrats de partenariat public-privé, et permettra de faciliter la mise en œuvre des dispositions relatives à la passation et l'exécution des contrats de partenariat public-privé.

Il précise les règles qui régissent la préparation, la passation, le contrôle, l'exécution et la régulation des contrats de partenariat public-privé conclus par les autorités contractantes pour répondre à leurs besoins.

• Au titre des communications,

Le conseil a écouté une première communication relative au bilan de la campagne agricole 2021-2022 et la préparation de la campagne 2022-2023, présentée par le ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural.

Le bilan de la campagne agricole 2021-2022 révèle que la production globale de céréales, tubercules et plantes à racines, légumineuses et oléagineux, cultures de rente, animale et halieutique a connu une progression par rapport à l'année précédente. Et ceci, malgré le fait que l'année 2021 ait connu une campagne agricole marquée par les aléas liés à la crise sanitaire de la covid-19 et aux perturbations climatiques caractérisées par des pluies tardives et des creux pluviométriques très importants à l'origine de pertes de récoltes.

Au regard des défis rencontrés dans le déroulement de cette campagne, des dispositions idoines sont envisagées pour la réussite de celle de 2022-2023. Elles concernent notamment la gestion des intrants, les aménagements des terres, la promotion de la mécanisation agricole, la maîtrise de l'eau, le développement des filières animales et le financement des activités des producteurs agricoles.

Le conseil a ensuite écouté une deuxième communication relative à la réponse du Togo aux recommandations issues du processus du 3ème cycle de l'Examen périodique universel (EPU), présentée par le ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République.

Cette communication a pour but de faire le point sur la position du Togo vis-à-vis des 224 recommandations issues du processus du 3ème cycle de l'EPU et solliciter l'autorisation du Conseil pour transmettre le document additif EPU au Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

En effet, à la suite de la présentation du rapport pays le 24 janvier 2022, le Togo a été félicité par tous les Etats examinateurs qui ont formulé 224 recommandations à son endroit. Le gouvernement a fait le choix de donner sa position sur chacune des recommandations après une large concertation avec les acteurs concernés.

Le conseil a écouté une dernière communication relative à l'augmentation des prix et aux mesures envisagées, présentée par le ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale.

La présente communication a pour objet de rendre compte au conseil de l'impact des mesures déjà prises pour juguler l'inflation, de la dynamique d'évolution des prix sur les différents marchés, des démarches engagées ainsi que des propositions de mesures envisagées.

Le conseil a instruit le ministre de poursuivre les réflexions pour l'adoption des mesures ciblées et adaptées en faveur du pouvoir d'achat des populations.

Le conseil a écouté un compte rendu relatif à l'opération « Zéro Cataracte ». Cette opération, qui couvrira l'ensemble du territoire national, vise à opérer dix mille (10 000) personnes souffrant de la cataracte et à offrir vingt mille (20 000) lunettes aux populations. Elle est menée par le service de santé des armées, en étroite coordination avec le ministère chargé de la santé et les acteurs locaux. Elle s'inscrit également dans la dynamique des actions de rapprochement entre les forces de défense et de sécurité et les populations.

La première étape de cette opération est en cours dans la région des savanes et a permis à ce jour de mener des consultations auprès de 11 600 patients pour lesquels, il est prévu 3000 opérations de cataractes au lieu des 800 initialement prévus. Cette opération s'étendra ensuite progressivement à toutes les régions de notre pays.

Madame le Premier Ministre a exprimé la gratitude des populations à Son Excellence Monsieur le Président de la République tout en soulignant l'importance de cette action pour le bien-être des populations.

Le conseil a ensuite écouté un deuxième compte rendu sur les échanges qui se sont tenus, en marge du conseil avec les populations de la préfecture de Kpendjal et qui ont permis de partager avec elles des projets en cours dans des domaines clés, permettant de renforcer leur résilience, notamment le désenclavement et les pistes rurales, l'eau, l'électrification, la santé, l'éducation et l'agriculture.

Pour rappel, lors du conseil délocalisé dans la préfecture de l'Oti Sud le 25 mars 2022, des réalisations avaient également été annoncés, ainsi que les projets en cours de mise en œuvre.

A cet effet, des fiches d'informations viendront préciser ces projets dans chacune des deux préfectures.

Le gouvernement a adressé ses remerciements aux populations de Kpendjal pour leur accueil et leur mobilisation.

Fait à Mandouri, le 10 avril 2022
Le Conseil des Ministres

Transformation agricole

L'AGRA signe un protocole d'accord avec l'USDA

L'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) a signé à Nairobi le 30 mars 2022, un protocole d'accord avec le Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) pour renforcer la transformation agricole en Afrique afin de créer des emplois, de stimuler le commerce, de renforcer la résilience et de transformer les économies.

● Nicole ESSO

Grâce au protocole d'accord, l'AGRA et l'USDA ont l'intention de collaborer dans plusieurs domaines, notamment : la coordination de la recherche sur les technologies des semences, du sol et de l'eau ; la formation pour s'assurer que les agriculteurs ont la capacité d'être des producteurs efficaces ; améliorant mutuellement leurs programmes et activités existants. Le travail vise à bénéficier aux petits exploitants agricoles africains, à leurs familles et aux systèmes alimentaires et agricoles. L'AGRA et l'USDA, dans le cadre du protocole d'accord, prévoient de promouvoir l'adoption, l'application et l'adoption de la science et des technologies et d'améliorer l'accès des agriculteurs africains aux marchés et leur participation au commerce. Le président du conseil d'administration de l'AGRA, S.E. Hailemariam Dessalegn, ancien Premier ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, a déclaré qu'il s'agissait d'un partenariat important qui vise à améliorer encore le potentiel des petits exploitants agricoles. « L'USDA possède une vaste expérience dans le secteur agricole et, ensemble, nous aborderons plus avant les problèmes liés aux systèmes alimentaires et agricoles qui amélioreront les moyens de subsistance des populations. Ensemble, nous répondrons aux priorités nationales et régionales en matière de sécurité alimentaire et de commerce. Je suis convaincu que notre collaboration accélérera l'emploi, le commerce et renforcera la résilience sur tout le continent africain. « Nous sommes ravis de signer ce protocole d'accord



avec l'AGRA pour soutenir une transformation agricole inclusive en Afrique, améliorer la réussite économique des agriculteurs africains, améliorer la sécurité alimentaire et l'adaptation et la préparation au changement climatique, et accroître le commerce agricole régional et international », a déclaré le secrétaire à l'Agriculture, Tom Vilsack. "Nous espérons que ce partenariat entre l'USDA et l'AGRA conduira à une augmentation des outils disponibles pour les agriculteurs partout, mais en particulier sur le continent africain, pour augmenter durablement la production agricole." Les petits exploitants agricoles bénéficieront considérablement de l'expertise, de l'engagement et du soutien de l'USDA pour le secteur agricole africain et de la recherche, des connaissances et du réseau existants de l'AGRA en Afrique. La combinaison entre deux grandes organisations axées sur l'agriculture aura un impact significatif sur les petits exploitants à travers l'Afrique. L'AGRA et l'USDA chercheront à fournir aux agriculteurs un accès aux travaux approfondis de l'USDA sur la sélection des plantes et des cultures ; ses outils, sa technologie et ses données qui rendront les systèmes alimentaires et agricoles plus résilients face au changement climatique ; et ses nouvelles

technologies et ressources pour améliorer la sécurité alimentaire et réduire les pertes et le gaspillage alimentaires.

Promouvoir l'implication des jeunes hommes et femmes

Les jeunes hommes et femmes dans l'agriculture et l'agro-industrie sont essentiels pour l'avenir durable de l'industrie et d'une grande partie du continent. Un élément essentiel du protocole d'accord verra le partenariat promouvoir l'implication des jeunes hommes et femmes tout au long de la chaîne de valeur en utilisant la richesse des connaissances, des ressources et de l'expérience du partenariat dans l'intégration des jeunes dans le secteur alimentaire et agricole. Le protocole d'accord met en lumière l'importance de davantage de financements pour l'agriculture en Afrique afin de garantir que les pays africains puissent nourrir durablement les populations à travers l'Afrique. L'USDA continue d'investir et de faire mieux connaître les problèmes liés à l'agriculture en Afrique, en particulier dans le cadre de la préparation de la COP27 en Égypte à la fin de 2022.

À propos de l'AGRA

Créée en 2006, l'AGRA est une institution dirigée par des Africains et basée en Afrique qui place les petits exploitants agricoles au centre de l'économie croissante du continent en transformant l'agriculture d'une lutte solitaire pour survivre en une agriculture en tant qu'entreprise prospère. Avec nos partenaires, nous catalysons et soutenons une transformation agricole inclusive pour augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire dans 11 pays.



Logiciel

Samsung Electronics étend le système ERP à ses bureaux

Samsung Electronics a annoncé que la société a appliqué avec succès N-ERP, le système ERP (Enterprise Resource Planning) de nouvelle génération dans ses 120 bureaux à travers le monde.

● Junior AREDOLA

L'ERP est un système logiciel qui prend en charge l'ensemble des activités d'une entreprise, y compris les processus de finance, de ressources humaines, de fabrication, de chaîne d'approvisionnement, de services, d'approvisionnement, etc. En collaboration avec SAP et Samsung SDS, le système N-ERP de Samsung a été recherché et conçu comme une plateforme commerciale pour soutenir les dix prochaines années d'innovations de l'entreprise. Le N-ERP a permis à la poursuite de l'innovation d'être en phase avec les dernières stratégies d'entreprise. Par exemple, divers systèmes liés aux ventes, autrefois exploités séparément, ont été intégrés dans un système unique qui prend en charge plusieurs stratégies de convergence commerciale, telles que le regroupement de produits matériels et logiciels et le fonctionne-



ment omnicanal. Des solutions professionnelles, telles que la gestion des transports, la gestion étendue des entrepôts et la collaboration de la chaîne d'approvisionnement, ont également été intégrées dans un seul système pour une collaboration efficace avec les partenaires de production et de logistique. En outre, Samsung a adopté la dernière base de données en mémoire, qui intègre et gère les processus de stockage et d'exploitation des données dans la mémoire du serveur de base de données. Cela met également en place

une architecture évolutive pour s'adapter au Big Data et à la demande croissante d'analyse de données. Le N-ERP soutient non seulement l'innovation des entreprises, mais aide également les employés à se concentrer sur leurs principales responsabilités et tâches. Par exemple, le travail manuel peut être minimisé à l'aide de nouvelles technologies automatisées telles que l'automatisation robotique des processus (RPA), la reconnaissance optique de caractères (OCR) et les infrastructures logicielles d'apprentissage automatique.

Sénégal

Wic Capital accorde 120 millions FCFA à 13 PME gérées par des femmes

L'accès aux ressources financières est un défi pour les PME en Afrique. Au regard de leur contribution à l'économie des pays, et face à l'impact de la covid-19 sur leurs activités, elles bénéficient de plus en plus de financements.

La société d'investissement à impact WIC Capital dédiée au financement d'entreprises sénégalaises et ivoiriennes dirigées par des femmes, a octroyé un financement global de 120 millions FCFA (environ 200 000 dollars) à 13 petites et moyennes entreprises (PME) au Sénégal. La ressource a été accordée sous forme d'avance remboursable, c'est-à-dire un financement sans garantie et à taux zéro, dont le remboursement dépend du taux de réussite du projet financé. Les prêts compris entre 3 et 15 millions FCFA ciblent des entreprises évoluant dans des secteurs à fort potentiel, notamment l'agroalimentaire, les cosmétiques, l'éducation, la mode et l'économie circulaire. « Nous sommes ravis d'apporter notre contribution à la relance de l'économie du Sénégal dans cette période marquée par l'impact de la covid-19, en nous tournant

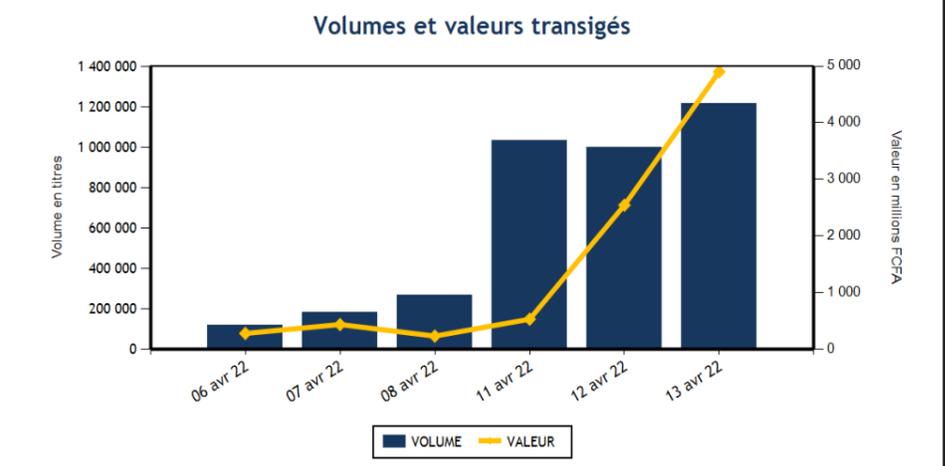
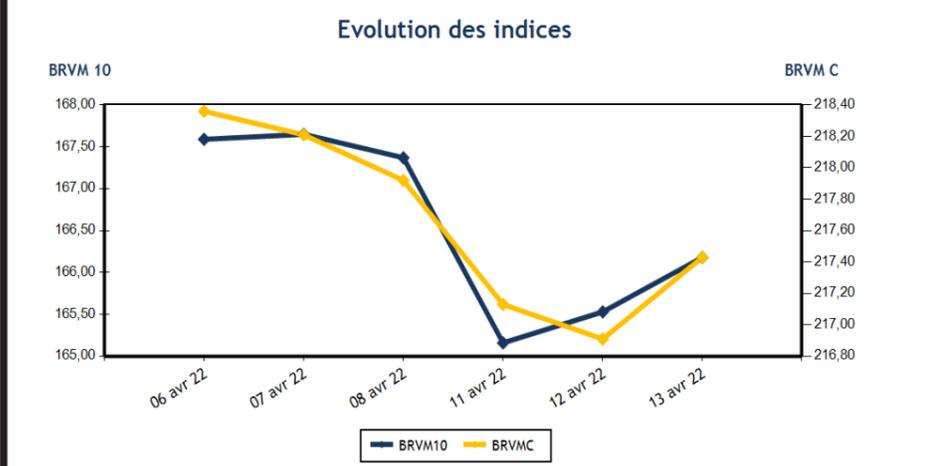


vers des cibles de financement encore plus petites que notre cible traditionnelle », a commenté Evelyne Dioh Simpa (photo), directrice générale de WIC Capital. Et d'ajouter : « WIC Capital renforce son rôle de catalyseur de capital privé et institutionnel, local et international pour le développement d'un secteur privé africain fort, à travers l'investissement dans une approche genre ». Ce financement s'inscrit dans le cadre du projet Suqali, dont la société est partenaire, et qui vise à élargir l'accès au financement en faveur de

micro-entrepreneurs et de micro, petites et moyennes entreprises sénégalaises qui font face aux effets néfastes de la pandémie. WIC Capital apportera en outre une assistance technique aux 13 entreprises sélectionnées, en vue de leur permettre de se formaliser et d'augmenter leur niveau d'activité. Ces PME seront intégrées dans les prochains mois au portefeuille du fonds, et pourront bénéficier d'un investissement plus important qui leur permettra de générer rentabilité et croissance.

Avec Agence Ecofin

BRVM 10	166,18	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 73 mercredi 13 avril 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	217,43
Variation Jour	↑ 0,39 %		Variation Jour	↑ 0,24 %
Variation annuelle	↑ 8,25 %		Variation annuelle	↑ 7,49 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 545 119 180 719	0,24 %
Volume échangé (Actions & Droits)	813 975	4,28 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	814 068 657	126,66 %
Nombre de titres transigés	41	-2,38 %
Nombre de titres en hausse	15	15,38 %
Nombre de titres en baisse	12	20,00 %
Nombre de titres inchangés	14	-26,32 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 597 304 743 467	0,03 %
Volume échangé	399 293	84,90 %
Valeur transigée (FCFA)	4 088 892 700	87,04 %
Nombre de titres transigés	13	62,50 %
Nombre de titres en hausse	2	0,00 %
Nombre de titres en baisse	3	50,00 %
Nombre de titres inchangés	8	100,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SMB CI (SMBC)	7 545	7,40 %	9,35 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 570	7,17 %	-6,55 %
SAFCA CI (SAFC)	1 125	7,14 %	32,35 %
CIE CI (CIEC)	2 475	5,32 %	30,61 %
BICI CI (BICC)	6 295	4,92 %	-14,93 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TOTAL SN (TTLS)	2 355	-6,92 %	19,24 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 815	-6,44 %	3,71 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	5 515	-4,67 %	-10,83 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	990	-2,94 %	3,13 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 450	-2,00 %	4,26 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	116,85	1,07 %	6,12 %	14 021	26 110 485	40,78
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	514,77	0,60 %	14,69 %	11 136	111 195 055	8,45
BRVM - FINANCES	15	78,95	-0,04 %	2,36 %	763 744	623 760 387	9,81
BRVM - TRANSPORT	2	576,78	-0,82 %	-7,29 %	556	1 253 280	9,63
BRVM - AGRICULTURE	5	286,08	0,77 %	17,58 %	3 529	10 226 560	18,26
BRVM - DISTRIBUTION	7	424,77	-1,01 %	4,26 %	19 145	38 758 805	27,26
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 918,69	0,65 %	113,01 %	1 844	2 764 085	9,01
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	12,48	
Taux de rendement moyen du marché	5,40	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,67	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	98	
Volume moyen annuel par séance	1 628 225,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 830 741 902,03	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	19,75	
Ratio moyen de satisfaction	32,33	
Ratio moyen de tendance	163,70	
Ratio moyen de couverture	61,09	
Taux de rotation moyen du marché	0,08	
Prime de risque du marché	2,11	
Nombre de SGI participantes	23	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

 BENIN Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin Avenue Charles de Gaulle Cotonou CI BP 2000 Cotonou Tél : (229) 21 31 21 20 Fax : (229) 21 31 20 77	 BURKINA FASO Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso 01 BP 902 Ouagadougou 01 Tél : (226) 25 30 87 73 Fax : (226) 25 30 87 19	 CÔTE D'IVOIRE Douane Régionale des Valeurs Mobilières Plateau, 18 Avenue Joseph ANOMA CI BP 3002 Abidjan 01 Tél : (225) 25 31 55 50 Fax : (225) 20 52 47 77	 GUINÉE-BISSAU Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Services de Coûte Bissau, Avenue Paredes Nalena CP 88 Bissau Tél : (246) 320 16 52 Fax : (246) 320 16 52	 MALI Immeuble SONAJE, AG 2000 Hamdallaye B.P. E. 1360 - Bamako Tél : (223) 44 90 16 10 Fax : (223) 44 90 18 11	 NIGER Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture du Niger, Place de la concertation BP 13 200 Niamey Tél : (227) 20 73 88 82 Fax : (227) 20 73 88 47	 SENEGAL 7, Rue Jean Mermoz BP 4600, Dakar - Plateau Tél : (221) 33 821 15 18 Fax : (221) 33 821 15 06	 TOGO 4801, Boulevard G. GNASSINGBE Eyadéma, Immeuble 503 Togo BP 3062 Lomé Tél : (228) 22 44 23 16 Fax : (228) 22 28 23 41
---	--	---	---	---	---	--	--

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86. Fax : +225 20 32 66 84. Mail : brvm@brvm.org. Site Web : www.brvm.org

États-Unis

L'inflation plombe la popularité de Joe Biden

La popularité de Joe Biden a chuté ces derniers mois à cause de l'inflation même si le taux de chômage a progressivement baissé.

Les taux d'approbation de Joe Biden oscillent désormais autour de 42,2%, selon l'agrégateur de sondages FiveThirtyEight. Avec les élections de mi-mandat dans sept mois, on s'attend de plus en plus à ce que les élus démocrates perdent leur mince contrôle d'une, voire peut-être des deux chambres du Congrès. «Les prix élevés empêchent les Américains de ressentir le boom de Biden», a déclaré Will Marshall, président du Progressive Policy Institute, un centre d'études classé au centre gauche. Joe Biden a pris ses fonctions à un moment où le chômage était sur une trajectoire descendante après avoir grimpé à 14,7% au plus fort de la pandémie, après que les entreprises ont licencié des travailleurs en masse lorsque le Covid-19 a éclaté. Sous son mandat, le taux de sans-emploi a chuté régulièrement tout au long de 2021 et a atteint 3,6% le mois dernier, à un cheveu de son niveau d'avant la pandémie. Mais avec des prix à la consommation qui grimpent au rythme le plus fort depuis fin 1981, l'administration Biden a du mal à faire valoir les progrès du marché du travail.

Faux pas

Les sondages montrent que les Américains pointent le président du doigt. Près des deux tiers des Américains désapprouvent la gestion de l'économie par Joe Biden, se-



● Pegatron est l'un des sous-traitants d'Apple. GETTY IMAGES/REUTERS/PHOTOMONTAGE

lon une enquête de l'Associated Press-NORC Center for Public Affairs Research publiée à la fin du mois dernier. De son côté, selon Navigator, une société de sondages progressiste, davantage d'Américains croient que l'économie perd des emplois au lieu d'en gagner. Le taux d'inflation élevé est la conséquence des pénuries mondiales de composants, de la politique de bas taux d'intérêt poursuivie longtemps par la Banque centrale américaine (Fed) et des relances budgétaires qui ont gonflé la demande des consommateurs américains. Mais l'administration de Joe Biden a aussi eu des faux pas dans ses priorités avec le Congrès, souligne Will Marshall. S'il a gagné un soutien des deux bords politiques pour renouveler les infrastructures du pays, le dirigeant démocrate n'a pas réussi à obtenir l'adoption par le Congrès de Build Back Better, un vaste projet de refonte des services sociaux. «Au fil du temps, le

marché du travail en ébullition devrait être un avantage pour le président», a affirmé l'expert Charlie Cook, fondateur du Cook Political Report, une newsletter politique très suivie. «Mais en ce moment, les gens ne font pas ces liens et l'inflation fait partie du problème». Pour juguler cette hausse des prix, la Fed est en train d'augmenter les taux d'intérêt, et de nombreux économistes pensent que le pic d'inflation va s'aplatir au fil de l'année. Mais pas sûr que cela arrive assez tôt pour Joe Biden. Ses deux prédécesseurs à la Maison-Blanche ont vu leurs partis perdre le contrôle de la Chambre, lors de la première élection de mi-mandat. Et Joe Biden pourrait subir le même sort, prédit M. Cook. «Allons-nous vraiment voir une réduction significative de l'inflation d'ici le début du vote entre fin septembre et octobre? Je ne pense pas que ce soit réaliste du tout», a-t-il prévenu.

(AFP)

Métavers

Sony et Lego injectent un milliard chacun dans l'éditeur de «Fortnite»

Le fabricant de la PlayStation s'associe avec Kirkbi pour investir massivement dans Epic Games, éditeur de jeux vidéo et concepteur de l'Unreal Engine.

Le géant japonais Sony et la maison mère du Danois Lego ont annoncé lundi l'investissement de 2 milliards de dollars dans Epic Games, éditeur du jeu vidéo phénomène Fortnite, pour financer ses efforts de développement du «métavers». Ces nouveaux univers en ligne, accessibles via les réalités augmentée et virtuelle, font l'objet d'investissements massifs de grands noms de la technologie comme Facebook, qui y voient l'avenir du secteur. Sous forme de jeux vidéo comme Fortnite, le métavers (contraction de méta et univers) existe déjà de façon minimaliste, avec des personnes se retrouvant non

seulement pour jouer, mais aussi pour interagir et participer à des événements. Cette levée de fonds de 2 milliards de dollars (1,87 milliard de francs suisses) «vise à avancer dans l'objectif de l'entreprise de construire le métavers et soutenir sa croissance continue», indiquent Lego, Sony et Kirkbi, la holding détenant le numéro un mondial du jouet Lego. Sony, déjà actionnaire d'Epic Games, et Kirkbi, nouvel entrant, investissent chacun un milliard, précisent les trois groupes dans un communiqué commun. «Toutes les trois, elles valorisent considérablement aussi bien les créateurs que les joueurs, et veulent créer de nouveaux

divertissements sociaux en explorant la connexion entre les mondes numériques et physiques», ajoutent-ils. L'investissement porte la valorisation d'Epic Games à 31,5 milliards de dollars, précise l'éditeur américain. Avec 350 millions d'utilisateurs dans le monde, son jeu «Fortnite» est gratuit au téléchargement, mais génère des milliards de revenus avec l'achat par les joueurs d'éléments additionnels pour leurs personnages, notamment des tenues vestimentaires. Le jeu est ainsi rapidement devenu un phénomène mondial, au point que certaines parties sont désormais suivies en direct par des millions de spectateurs.

(AFP)

Chine

Un fabricant d'iPhone suspend sa production

L'entreprise taïwanaise Pegatron a été rattrapée à Shanghai par la flambée de Covid-19 et l'application de restrictions strictes aux déplacements.

Un important sous-traitant de la production d'iPhone, l'entreprise taïwanaise Pegatron, a indiqué avoir suspendu ses opérations à Shanghai, et dans une ville voisine, sur fond de flambée épidémique et de strictes restrictions aux déplacements. La capitale économique chinoise, peuplée de 25 millions de personnes, fait actuellement face à la pire poussée de Covid-19, depuis le début de l'épidémie. Les habitants sont pratiquement tous confinés chez eux, depuis début avril. «Nous avons temporairement suspendu le travail» dans nos usines, a annoncé mardi Pegatron, dans un communiqué à la Bourse de Taïwan, où elle est cotée. L'entreprise affirme qu'elle «coopère activement avec les autorités locales» et reprendra ses activités, dès que possible. La suspension s'applique à deux de ses filiales, à Shanghai et dans la ville voisine de Kunshan. Les confinements et les restrictions aux déplacements mettent à rude épreuve les chaînes d'approvisionnement à Shanghai et ses environs. La métropole portuaire est un point d'entrée et de sortie important des marchandises en Chine.

Shanghai au ralenti

Le ministère chinois de la Santé a fait état mercredi

Télécoms

Nokia se retire de Russie, 2000 emplois affectés

Nokia va quitter la Russie et devoir procéder à des licenciements parmi ses 2000 employés dans le pays, a annoncé mardi l'équipementier télécoms finlandais.

Le géant nordique Nokia, qui compte au total 90'000 employés, a annoncé mardi qu'il allait quitter la Russie, ce qui provoquera des licenciements parmi ses 2000 salariés dans le pays. Lundi, son concurrent suédois Ericsson avait déclaré suspendre indéfiniment ses activités en Russie. Nokia, qui avait déjà suspendu ses livraisons dans le pays début mars, «peut désormais annoncer qu'il va quitter le marché russe.»

Maintien en Russie «pas possible»

«Il était clair pour Nokia depuis les premiers jours de l'invasion de l'Ukraine que maintenir notre présence en Russie ne serait pas possible», a affirmé le patron du groupe finlandais, Pekka Lundmark, sur Twitter. Nokia compte 2000 employés en Russie, dont 200 environ dans la recherche et dévelop-



● Pegatron est l'un des sous-traitants d'Apple. GETTY IMAGES/REUTERS/PHOTOMONTAGE

de près de 28'000 nouveaux cas positifs au niveau national – dont plus de 26'000 à Shanghai. De nombreuses usines ont été contraintes d'interrompre leurs activités en raison de la recrudescence des contaminations. Dans certains cas, des employés passent la nuit sur leur lieu de travail, afin de permettre à l'entreprise de continuer à fonctionner. La suspension des opérations de Pegatron est un nouveau coup dur pour Apple. Le géant informatique américain a déjà été touché par d'autres perturbations sur les chaînes de montage de fournisseurs au cours des derniers mois.

Comme Foxconn

En mars, un autre de ses sous-traitants majeurs, l'entreprise taïwanaise Foxconn, avait suspendu sa production

à Shenzhen, la grande métropole du sud de la Chine spécialisée dans les nouvelles technologies, en raison d'un confinement de la ville. La compagnie avait déclaré avoir repris l'essentiel de ses opérations à la fin du mois. Les autorités chinoises tentent de maintenir le flux de marchandises dans le pays, malgré les restrictions aux déplacements prises pour contenir l'épidémie. Une circulaire du ministère des Transports, diffusée mardi soir, interdit le «blocage des véhicules et du personnel en charge du transport routier». Inquiètes pour la production de nourriture, les autorités de provinces touchées par le virus ont attribué des laissez-passer aux travailleurs agricoles, afin qu'ils puissent rejoindre les exploitations.

(AFP)

léger recul (-0,1%).

Place nette pour Huawei

Lundi, le concurrent suédois de Nokia, Ericsson, avait annoncé suspendre indéfiniment ses activités en Russie et mettre ses 600 employés en congés payés. Le retrait et le gel des deux poids lourds occidentaux en Russie laissent la voie libre à leur principal concurrent, le Chinois Huawei – les trois groupes se partagent l'essentiel du marché d'installation des réseaux 4G et 5G à travers le monde. No 1 mondial du secteur jusqu'à l'an dernier, le géant chinois a vu sa part chuter sous l'effet d'un mouvement de boycott dans plusieurs pays occidentaux mené par les États-Unis.

(AFP)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Séminaire sur les opportunités d'affaires	12 avril 2022	En mode virtuel	BOS@AFDB.ORG
Cyber Africa Forum	9 -10 Mai 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://cyberafricaforum.com/
12e Conférence sur le commerce et l'énergie des granulés de biomasse 2022	16 - 19 Mai 2022	Tokyo (en hybride)	https://www.cmtevents.com/eventschedule.aspx?ev=220504&
Forum Africallia 2022	18-20 Mai 2022	Ouagadougou, Burkina-Faso	Téléphone : 00 229 51 10 56 54 Email : alimath.mounirou@ccib.bj
9ème édition du Sommet Africités	17-21 Mai 2022	Kisumu, Kenya	https://www.uclga.org/?lang=fr
AFRICA CEO FORUM	13-14 juin 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://lc.cx/mw9vbW
Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA)	26 Mai -20 juin 2022	Dakar au Sénégal	Email : fiarasenegal@yahoo.com Téléphone : (+221) 33 827 18 50 / (+221) 77 642 33 36
Conférence annuelle de l'Association Africaine du Capital Investissement et du capital risque	25-29 Avril 2022	Dakar, Sénégal	avca@avca-africa.org
Foire international africaine	22-26 juin 2022	France	https://www.la-fia.com/
5e Congrès mondial d'agroforesterie	17-20 Juillet 2022	Canada	https://www.agroforestry2022.org/fr
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.intrafricantradefair.com/

HOROSCOPE finance

Bélier La planète Mercure mettra en vedette les questions financières. En général, vous êtes plutôt doué pour faire fructifier votre épargne. Aujourd'hui, vous trouverez des solutions nouvelles et encore plus ingénieuses pour rentabiliser vos économies.

Taureau Vous serez en mesure de réaliser d'excellentes transactions financières. Vous pourrez même consolider votre situation matérielle en envisageant des placements à long terme : la journée y sera particulièrement favorable.

Gémeaux Attendez-vous à recevoir un cadeau du Ciel : une somme d'argent provenant soit de l'issue d'un procès, soit d'une assurance, soit d'une indemnité ou encore d'un héritage.

Cancer Cette journée apportera une nette amélioration de votre situation matérielle. Vous pourrez effectuer des transactions profitables, à condition toutefois de choisir des placements sûrs. Une rencontre se révélera très utile.

Lion Vous aurez des opportunités concernant une transaction financière qui se révélera être avantageuse. Cela pourrait concerner une vente de biens ou de titres, ou encore la possibilité d'un héritage.

Vierge Avec cet aspect de Mercure, facilités sur le plan financier, mais le moment ne sera pas idéal pour investir massivement. Prévoyez dès aujourd'hui qu'il pourrait survenir des retards dans les rentrées d'argent que vous attendez pour bientôt.

Balance Grâce aux influences astrales très positives de la journée, la chance devrait vous sourire sur le plan financier. La gestion et le sens de l'économie se révéleront vos qualités profondes. Ce sera peut-être le moment où vous allez décider de construire la maison de campagne de vos rêves.

Scorpion Avec cet aspect de Pluton, vous pouvez espérer une nette amélioration de votre situation matérielle. Vous allez bénéficier de rentrées d'argent plus confortables, et mettre à profit vos talents de gestionnaire pour mieux organiser votre budget. Mais attendez d'avoir stabilisé vos comptes avant de vous lancer dans un achat coûteux.

Sagittaire Le moment serait bien choisi pour essayer de modifier votre comportement vis-à-vis de l'argent. Trop souvent, vous souffrez d'impécuniosité, non parce que vous ne gagnez pas assez, mais parce que vous dépensez mal. Le plus important sera d'arriver à maîtriser vos envies déraisonnables : vous achetez souvent pour le plaisir d'acheter plutôt que pour celui de posséder et encore moins de jouir de vos acquisitions.

Capricorne Abstenez-vous de vous lancer dans des spéculations douteuses : les astres refuseront de vous accorder une chance du tonnerre et vous risquez de perdre votre mise. Soyez mieux réfléchi et moins impatient ; préparez vos projets en profondeur, et ne vous laissez pas influencer par tous les avis divergents que l'on pourra vous soumettre.

Verseau Résistez à toute envie d'achat, car vous ne penserez qu'à acquérir certaines choses tout à fait inutiles. "C'est payer trop cher que d'acheter un sou ce qui ne sert pas" (Caton le Censeur).

Poissons Pluton, Vénus et la Lune se prêteront main forte pour améliorer votre situation financière. Si vous vous battez depuis longtemps pour conclure une affaire ou faire aboutir un projet, ce sera cette fois chose pratiquement faite, et des espèces sonnantes et trébuchantes vont dégringoler dans votre escarcelle. Et comme vous n'êtes pas du genre à vous endormir sur vos lauriers, vous pourrez bien réinvestir aussitôt vos gains dans une affaire qui s'annonce encore plus juteuse !

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web : www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adresse : AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél : 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

Komlan KPATIDE
(+228 90 05 05 08)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Eyram AKAKPO
Bernard AFAWOUBO

Nicole ESSO
Junior AREDOLA

Vivien ATAKPABEM
Kodji GATOR JOE

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Gérard DAMAWOU



BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO
ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT
BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Référence	Description	Date de clôture
RFP-01	AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE DE MEDIAS POUR LA CONCEPTUALISATION ET LA PRODUCTION D'UN DOCUMENTAIRE D'ENTREPRISE ET D'UNE VIDEO POUR LES INVESTISSEURS DE LA BIDD	13 avril 2022 à 10h00 (TU)

Contexte

La **Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDD)** est une banque régionale d'investissement et de développement de premier plan, basée à Lomé, en République togolaise. Au cours des quatre dernières décennies, la BIDD a investi environ 2,8 milliards de dollars US dans des programmes de développement inter et intrarégionaux portant sur diverses initiatives dans les domaines des infrastructures et des équipements de base, du développement rural et de l'environnement, de l'industrie, dans les secteurs sociaux et des services. Les interventions de la BIDD se présentent sous forme de prêts à long, moyen et court terme, de prises de participation, de lignes de crédit, d'activités de refinancement, d'opérations et de services d'ingénierie financière.

A ce titre, certains des principaux objectifs de la BIDD sont les suivants :

- accorder des prêts et garanties pour le financement de projets et programmes d'investissement relatifs au développement économique et social des Etats membres
- mobiliser à l'intérieur et hors de la communauté des ressources destinées au financement de ses projets et programmes d'investissement ;
- fournir l'assistance technique qui peut être nécessaire au sein de la communauté pour étude, la préparation, le financement et l'exécution de projets et programmes de développement ;

La vision de la BIDD est d'être la première institution régionale de financement de l'investissement et du développement en Afrique de l'Ouest et un instrument efficace de lutte contre la pauvreté, de création de richesse et de promotion de l'emploi en vue du bien-être des populations de la région.

Elle s'est assignée pour mission d'aider à la création des conditions permettant l'éclosion d'une Afrique de l'ouest économiquement forte, industrialisée, prospère, et parfaitement intégrée tant au plan interne que par rapport au système économique mondial, afin de profiter des opportunités et des perspectives offertes par la mondialisation.

Dans le cadre des objectifs et de la mission de l'entreprise, la BIDD coopère avec les organismes nationaux et sous régionaux de développement opérant dans la sous-région CEDEAO. Aux mêmes fins, elle coopère avec d'autres organisations internationales ayant un but analogue et avec d'autres institutions s'intéressant au développement de la CEDEAO.

Les principales parties prenantes

Les principales parties prenantes de la BIDD sont les suivantes :

- **Les parties prenantes internes** : Le personnel de la BIDD, le Conseil des gouverneurs de la BIDD (ministres des Finances et de l'Economie des 15 Etats membres de la CEDEAO), le Conseil d'administration de la BIDD et les chefs d'Etat de la CEDEAO.
- **Les parties prenantes externes** : la communauté des bailleurs de fonds, les institutions financières/les sociétés de gestion et d'intermédiation, les agences de notation, les organisations multilatérales/bilatérales, les médias et les Etats membres de la CEDEAO.

Objectif de la mission

La BIDD recherche les services d'une société de médias pour conceptualiser de manière créative et produire en anglais, français et portugais un documentaire d'entreprise et une vidéo pour les investisseurs axés sur les activités de la BIDD dans les Etats membres et ses réalisations.

Les principaux objectifs de cette mission sont les suivants :

Objectif 1 : présenter l'impact des investissements de la BIDD sur les communautés, les citoyens et les principales parties prenantes dans certains Etats membres de la CEDEAO.

Objectif 2 : concevoir et produire un documentaire d'entreprise en anglais, français et portugais qui présente la BIDD, ses investissements et ses interventions de développement dans certains ou l'ensemble des 15 Etats membres de la CEDEAO.

Objectif 3 : concevoir et produire une vidéo pour les investisseurs en anglais, français et portugais qui présente les activités de la BIDD dans les 15 Etats membres de la CEDEAO, ses réalisations et ses opportunités.

Mission du cabinet

Le cabinet indépendant, en sa qualité, fournira les prestations suivantes :

- Développer un plan d'action comprenant le calendrier, l'itinéraire du travail sur le terrain, les informations administratives et logistiques ;
- Visiter certains Etats membres de la CEDEAO pour documenter, interviewer et présenter les principales parties prenantes qui sont directement touchées par le financement de la BIDD ;
- Concevoir un scénario pour un documentaire d'entreprise et une vidéo pour les investisseurs ;
- Produire, y compris toutes les tâches de montage, les sorties suivantes en haute définition (HD) et conformément à la BIDD :

- Un (01) documentaire de 15 minutes avec un enregistrement sonore professionnel à un minimum de 96 kHz/24-bit pour s'adapter à la version TV et cinéma en anglais, français et portugais. Le documentaire doit inclure une courte bande-annonce de soixante (60) secondes à des fins publicitaires. **Les droits d'auteur doivent être obtenus pour toute bande sonore qui n'est pas originale de l'équipe de production.**
- Cinq (05) vidéos pour les investisseurs, chaque vidéo ayant une durée maximale de quatre (04) minutes et un enregistrement sonore professionnel à un minimum de 96 kHz/24 bits pour s'adapter à la version TV et cinéma en anglais, français et portugais. **Les droits d'auteur doivent être obtenus pour toute bande sonore qui n'est pas originale de l'équipe de production.**

Contrôle de la qualité

Le cabinet détermine et contrôle la qualité des travaux réalisés. Le contrôle de la qualité permet de s'assurer que les travaux réalisés répondent aux normes de qualité spécifiées dans le contrat afin de garantir une bonne image de l'entreprise et une bonne collaboration avec les parties prenantes et les communautés. Le cabinet sélectionné devra effectuer les tâches suivantes :

- Obtenir l'autorisation nécessaire des autorités et des parties prenantes concernées pour leur participation, avec l'assistance de la BIDD ;
- Prendre toutes les mesures pour assurer le respect des pratiques culturelles en fonction des communautés qui seront visitées.

Conseil à la BIDD

Le cabinet aura également pour mission d'apporter une assistance technique dans le pilotage de la mission.

Eligibilité

Tout soumissionnaire souhaitant manifester son intérêt à participer à cette présélection doit satisfaire au minimum aux critères ci-après :

Compétences

- Le prestataire de services doit avoir une bonne compréhension des concepts de communication et de marketing, et une bonne capacité en matière de TIC ;
- Il doit disposer d'une expérience avérée dans la production de documentaires et de vidéos d'entreprise, de la conceptualisation au montage final, avec une connaissance de l'audiovisuel et de la diffusion ; et
- Le prestataire de services doit disposer en interne de capacités rédactionnelles et de production en anglais, en français et en portugais.

Expérience

- Le prestataire de services doit être une société de renom dans la production de vidéos et/ou de documentaires d'entreprise avec à son actif **plus de trois (03) ans d'expérience** ;
- Il doit **avoir au moins deux (02) références spécifiques** en matière de la production de documentaires et/ou de vidéos d'entreprise réalisées au cours des cinq dernières années. Le cabinet présentera son portfolio et des exemples physiques de prestations similaires réalisées, en précisant les lieux, les délais, les dates de réalisation et les budgets y afférents ; et
- Il doit disposer d'une grande expérience en matière du développement de documentaires et/ou de vidéos d'entreprise.

Critères d'évaluation

Les dossiers à manifestation d'intérêt seront évalués sur la base de quatre (04) principaux critères notés sur 50 points déclinés comme suit :

1. Capacités organisationnelles et expériences générales (5 points)
2. Expérience spécifique pour la mission (30 points)
3. Équipement médiatique et logiciels à utiliser (5 points)
4. Equipe média en charge du projet (10 points)

Liste restreinte

A l'issue de l'analyse des dossiers à manifestation d'intérêt reçus, une liste restreinte d'au moins trois (03) cabinets et cinq (05) au plus sera établie. Ainsi, la demande de propositions simplifiée sera uniquement adressée à ces cabinets présélectionnés.

Méthode de sélection

Aux termes du processus de passation de marchés, un cabinet sera sélectionné sur la base de la méthode fondée sur la qualité technique et le coût.

Dépôt des dossiers

Les expressions d'intérêt peuvent être déposées physiquement ou par courrier électronique au plus tard le mercredi 13 avril 2022 à 10h00 (TU). **Aucune soumission ne sera acceptée après la date limite de dépôt.**

Soumission physique

Pour les soumissions physiques, les expressions d'intérêt doivent être soumises sous plis fermés au Secrétaire du Directeur de l'Administration et des Services Généraux, situé au bureau 505 D, 5ème étage, aile droite de l'immeuble BIDD, Lomé, Togo, BP 2704.

Les soumissions physiques doivent être présentées dans une seule grande enveloppe et doivent être identifiées comme suit :

" AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE DE MEDIAS POUR LA CONCEPTUALISATION ET LA PRODUCTION D'UN DOCUMENTAIRE D'ENTREPRISE ET D'UNE VIDEO POUR LES INVESTISSEURS DE LA BIDD "

"UNITÉ DE COMMUNICATION ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES"

Soumission par courriel

Pour les soumissions par courriel, les expressions d'intérêt doivent être envoyées à l'adresse secretariatdags@bidc-ebid.org avec pour objet :

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE DE MEDIAS POUR LA CONCEPTUALISATION ET LA PRODUCTION D'UN DOCUMENTAIRE D'ENTREPRISE ET D'UNE VIDEO POUR LES INVESTISSEURS DE LA BIDD

Durée de la mission

La durée prévisionnelle de la mission est d'un (01) mois à compter de la signature du contrat.

Fait à Lomé, le 28 mars 2022

Incendie du marché de hanoukopé**Le gouvernement apporte son soutien aux victimes**

Une délégation ministérielle s'est rendue ce mardi 12 avril 2022 au marché de Hanoukopé suite à l'incendie qui s'était survenu dans la nuit du 10 avril dernier pour constater les dégâts et apporter son soutien, au nom du gouvernement, aux revendeuses qui ont perdu leurs marchandises.

● **Bernard AFAWOUBO**

Un triste événement s'est produit dans la nuit du dimanche 10 Avril 2022 dans le marché de Hanoukopé. Il s'agit d'un incendie qui a ravagé une dizaine de hangars. Ayant été informé de ce sinistre, le Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé a donné des instructions au Premier Ministre Victoire Tomégah-Dogbè qui a dépêché une délégation sur le terrain pour constater les dégâts et apporter son soutien au nom du gouvernement, aux victimes. Ainsi, une délégation ministérielle composée de Kodjo Adedze, Ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, de Mazamesso Assih, Ministre chargé de l'inclusion finan-



cière et de l'organisation du secteur informel, de Myriam Dossou d'Almeida, ministre en charge du développement à la base et de l'emploi des jeunes ainsi que de Adjovi Lonlongno Apedo, Ministre en charge de l'action sociale et de la promotion de la femme et du Commissaire Divisionnaire de Police, Kossi Dzinyefa Atabuh, Préfet du Golfe a effectué une

visite sur les lieux le mardi 12 avril 2022, pour constater les dégâts et apporter le soutien du gouvernement aux revendeuses qui ont perdu leurs marchandises. Il a été question au cours de cette visite pour les officiels de rencontrer les revendeuses du marché de Hanoukopé pour leur présenter les regrets du gouvernement et sa compassion par rapport à cet événement malheureux. Cet incident aura sans doute des impacts sur la vie des revendeuses qui ont perdu leurs marchandises lors de cet événement malheureux. C'est justement pour cette raison que le gouvernement soucieux du bien-être de la population envisage de futures actions d'accompagnement et d'atténuation de l'impact de cet incendie au profit des victimes.

**Energie durable****L'ingénierie solaire du Togo séduit la CEDEAO**

Promouvoir l'efficacité énergétique dans l'espace CEDEAO grâce à l'expertise togolaise de Kya-Energy Group va bientôt devenir une réalité.

Une délégation du Centre régional des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique de la CEDEAO (ECREEE) a visité mardi à Lomé les installations de Kya Energy Group, une société spécialisée dans la recherche et le développement des systèmes solaires ultra-modernes. Les échanges ont notamment porté sur les opportunités qu'offrent aujourd'hui le solaire aux populations et la nécessité pour les pays de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) d'aller vers une transition énergétique renouvelable. Kya Energy a exposé à la délégation de la CEDEAO les innovations développées dans le domaine du solaire. Le directeur général de Kya, Prof Yao Azoumah souligne que la recherche et le développement font particulièrement de son entreprise engagée à démocratiser l'accès à l'énergie durable. Le groupe a à son actif plusieurs produits dont principalement Kya-SolDesign, un logiciel novateur de dimensionnement qui permet de faire le meilleur compromis entre la fiabilité technique et l'accessibilité économique des systèmes solaires autonomes. En dehors de ce produit, il y a également Kya-FlexyControl qui est un gestionnaire d'énergie développé par



● **Prof Yao Azoumah veut démocratiser l'énergie solaire (image AGD/F.K.A)**

Kya et qui permet d'améliorer la fiabilité technique et l'utilisation efficace de la production de tout système solaire autonome ou hybride. D'autres produits comme Kya-SolarShop, des kits Retrofit sont aussi développés par l'entreprise à l'endroit des utilisateurs. "Nous avons développé beaucoup de kits électro-solaires pour les centres de santé, les hôpitaux, les écoles. La rencontre avec les autorités de ECREEE vise à échanger et ensuite mettre en place un partenariat. C'est ce partenariat que nous sommes en train de consolider à travers ces visites de terrain", confie Yao Azoumah à agridigitale.net. ECREEE a pour mission de promouvoir une efficacité énergétique dans l'espace CEDEAO. La délégation après la visite a estimé que Kya Energy Group étant un acteur majeur dans ce do-

maine a attiré leur attention par la qualité de ses innovations. "Nous demandons aux gouvernements d'appuyer les activités du secteur privé surtout dans le domaine des énergies renouvelables. Le dernier rapport du GIEC recommande une transition énergétique des pays africains, donc l'entreprise Kya est mieux placée pour bénéficier des accompagnements dans ce sens", souligne la délégation de ECREEE. Kya est un acteur important du solaire au Togo et en Afrique avec à son actif plusieurs grandes réalisations dont la centrale solaire de 50MW de Blitta. L'entreprise ambitionne de lever des fonds afin de démocratiser l'accès à l'énergie solaire et à moindre coût aux populations dans les milieux ruraux surtout les ménages et les agriculteurs.

Avec agridigitale.net

Ligue des Champions**Eduardo Camavinga a encore bluffé tout le monde !**

Sur le banc au coup d'envoi hier soir face à Chelsea, Eduardo Camavinga a fait une entrée en jeu tonitruante. Le Français a encore marqué des points après avoir déjà brillé face au PSG.

Madrid, c'est la Ligue des Champions ! Cette saison encore, les Merengues seront dans le carré final de la plus belle des compétitions européennes qu'ils ont remporté à treize reprises. Une coupe aux grandes oreilles que rêve de soulever Eduardo Camavinga depuis son plus jeune âge. Arrivé l'été dernier en provenance du Stade Rennais, le Français, acheté 31 M€, fait donc tout

pour inscrire cette nouvelle ligne à son palmarès, lui qui a remporté la Supercoupe d'Espagne avec les Madrilènes cette saison 2021/22. Remplaçant au coup d'envoi hier soir face à Chelsea en quart de finale retour de C1, le joueur de 19 ans a été impuissant sur le banc alors que son équipe était menée 2 à 0. Sur le terrain, cela a été autre chose. Entré en jeu à la 73ème minute pour remplacer un Toni Kroos dépassé et

agacé de sortir, l'international tricolore a parfaitement répondu aux attentes de Carlo Ancelotti malgré un nouveau but anglais (0-3, 75e). Sans complexe et sans pression, il a apporté de l'impact, du dynamisme et son volume de jeu tout en allant au combat au milieu face à un Kanté qu'il a bien muselé et en colmatant les brèches défensives.

Le crack français a

été dans tous les bons coups

Camavinga, qui a tenté sa chance, a même participé aux buts. Présent à la récupération avant la passe géniale de Modric et le but de Rodrygo (1-3, 80e), il a ensuite parfaitement lancé Vincius Jr, qui a servi Karim Benzema, buteur. Une entrée en jeu tonitruante de la part du Tricolore (31 matches, 11 titularisations, 2 buts et 1 assist), salué par le public du Santia-

go-Bernabéu. Mais pas que. La presse est charmée par le joueur sous contrat jusqu'en 2027. "Enorme Camavinga", s'enflamme Marca qui ajoute : «Camavinga a été fondamental contre le PSG et Chelsea». En effet, lors du huitième de finale retour à Madrid le 9 mars dernier (3-1), il avait déjà remplacé avec succès Toni Kroos et avait été précieux dans l'entrejeu en distribuant des bons ballons. AS voit en lui le suc-

cesseur de l'Allemand. «Il a remplacé Kroos avec pour mission de relancer Madrid. Son ballon récupéré sur l'action du 2-3 le confirme. Il est l'un de ces talents que Madrid doit chouchouter, bien qu'il y ait un footballeur là-bas depuis une décennie. Il a même remonté le moral des troupes avec un tir du pied gauche qui aurait pu être le troisième but de Madrid. C'est trop».

Avec footmercato.net

Baromètres Togo**Principaux pays partenaires**

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



Lomé, le 11, Avril 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CinetPay, la fintech panafricaine, annonce le lancement de son nouveau guichet de paiement en ligne.

CinetPay, la solution de paiement en ligne qui permet d'encaisser les paiements par mobile money, cartes bancaires et wallet sur les sites internet ou applications mobile 24h/24 et 7 j/7 en Afrique Francophone et partout dans le monde vient de déployer un **nouveau guichet de paiement** beaucoup plus robuste et plus sécurisé pour le plus grand bien de ses utilisateurs.

Ce magnifique guichet de paiement disponible au Togo s'adapte à tous les écrans avec une interface simple et facile à utiliser pour tous les clients. Il est à ce jour le plus avancé de l'Afrique francophone.

Cette nouvelle interface de paiement en ligne présente des évolutions majeures telles que :

Paiement plus rapide et plus simple

Le **nouveau guichet de paiement** se base sur un processus de paiement en deux étapes sans redirection et détecte automatiquement le numéro de téléphone de l'opérateur mobile. Cette fonctionnalité permet de réduire efficacement l'abandon des paniers et augmente ainsi le revenu des entreprises.

Paiement plus sécurisé

Ce **nouveau guichet de paiement** en ligne est doté d'un protocole spécial appelé CSP (CinetPay Secure Payment) pour la sécurisation de tous les paiements via Mobile Money, Cartes bancaires et Wallets.

Désormais, les clients pourront faire leurs paiements en toute confiance.

Plus de 40 moyens de paiement disponibles

La version précédente du guichet de paiement prenait en compte 30 moyens de paiement.

Aujourd'hui, la nouvelle interface de paiement en ligne prend en charge plus de 40 moyens de paiement les plus répandus en Afrique francophone (Moov Money, Tmoney, MTN Mobile Money, Orange Money, Visa, Mastercard, Mpesa, Ecobank Pay, etc). Les clients disposeront ainsi d'un large choix de moyens de paiement qui n'existaient pas dans l'ancienne version.

Intégration facile et rapide

Les entreprises sont souvent confrontées à des problèmes tels que la complexité de l'intégration des solutions de paiement. Le temps moyen d'intégration de l'ancien guichet de paiement était de 3 à 4 jours auparavant chez CinetPay.

Aujourd'hui, avec le nouveau guichet de paiement en ligne de CinetPay, l'intégration de la solution de paiement se fait en moins de 24h, même pour les développeurs les moins expérimentés.

Guichet de paiement en ligne bilingue (Français et Anglais)

Cette nouvelle interface de paiement en ligne est disponible en français et en anglais.

Une avancée significative qui aidera les entreprises à toucher davantage de clients et à gagner en visibilité dans le monde entier.

Guichet de paiement en ligne multidevises

Ce **nouveau guichet de paiement** en ligne permettra aux entreprises d'accepter les paiements dans plusieurs devises.

XOF (Afrique de l'ouest) ; **USD** (Dollar) ; **XAF** (Afrique central) ; **CDF** (République Démocratique du Congo)

; **GNF** (Franc Guinéen)

Reçu de paiement personnalisable

Le nouveau guichet de paiement en ligne de CinetPay, disponible au Togo, permet aux marchands de personnaliser leurs reçus de paiement en insérant le logo, le nom de leur entreprise, un texte descriptif du service ou produit et d'autres informations utiles.

"**Ce nouveau guichet de paiement en ligne** vient ainsi offrir des opportunités aux entreprises de développer leur activité dans plus de 10 pays en Afrique francophone. Depuis 2016, notre but ultime est non seulement de simplifier le paiement en ligne mais aussi d'offrir aux entreprises des expériences de paiements uniques pour booster leur chiffre d'affaires. J'encourage de ce fait les entreprises à saisir cette opportunité unique que leur offre le **nouveau guichet de paiement** en ligne de CinetPay." déclare le **Co-fondateur et CEO de CinetPay, Idriss Marcial MONTHE**.

À propos de CinetPay

CinetPay est une plateforme de paiement en ligne et de transfert d'argent qui permet aux entreprises et aux institutions de toute l'Afrique francophone d'accepter des paiements par mobile money, cartes bancaires (Visa, Mastercard) et portefeuilles électroniques. La solution de paiement CinetPay a la confiance de milliers de clients dans le monde, notamment des services publics, des ONG, des écoles et des universités, des assurances et des banques, etc.

Notre objectif est d'accompagner les entreprises africaines à atteindre leur plein potentiel en leur fournissant la technologie et le service nécessaires pour accepter les paiements en ligne 24h/24, 7j/7, et ce dans le monde entier.

Nous sommes présents au Togo, Côte d'Ivoire, Sénégal, Guinée Conakry, Mali, Burkina Faso, Bénin, Cameroun, République Démocratique du Congo, Niger et bientôt dans les 5 autres pays d'Afrique francophone.

<https://bit.ly/3KxKBSy>.

Rendez-vous sur le site www.cinetpay.com pour en savoir plus.

Contact:

Email: togo@cinetpay.com

Tél: +228 92 10 41 61

+228 90 89 28 27